



Distr.: Générale
15 juillet 1999
Français
Original: Anglais

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Vienne
19-30 juillet 1999

Liste des documents

A. Documents de conférence

<u>Cote</u>	<u>Titre ou description</u>
A/CONF.184/1	Ordre du jour provisoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)
A/CONF.184/2	Règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
A/CONF.184/3 et Corr.1	Projet de rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
A/CONF.184/4	Rapport du Président du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

B. Documents pratiques

A/CONF.184/INF.1 et Corr.1	Renseignements à l'intention des participants
A/CONF.184/INF.2	Liste des documents
A/CONF.184/INF.3	List of participants

C. Documents d'information

A/CONF.184/BP/1	La Terre et son environnement dans l'espace
A/CONF.184/BP/2	Catastrophes: prévision, alerte et atténuation des effets
A/CONF.184/BP/3	Gestion des ressources de la Terre

III. Activités spatiales

4. Pour la première fois, un astronaute mexicain a participé en novembre 1985 à une mission spatiale au cours de la mise sur orbite du satellite Morelos II. Plusieurs expériences conçues par des chercheurs mexicains ont aussi été faites à cette occasion.

IV. Utilisation des télécommunications dans les services de santé

A. Éducation sanitaire: formation à la gestion et éducation permanente

5. Le Ministère de l'éducation publique (SEP), l'Institut polytechnique national (IPN) et

promouvoir l'universalité du droit spatial grâce à l'application de mesures appropriées pour qu'un plus grand nombre d'États adhèrent aux conventions internationales en vigueur. En 1997, après des consultations approfondies entre les États Membres, le Sous-Comité juridique a inscrit cette question à son ordre du jour.
